LES VOYAGES
La Libre

Les Merveilles de l'Inde du Sud

La Libre Evasion

Du 28 Février au 12 Mars 2023

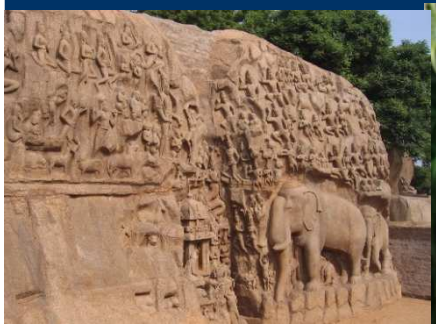

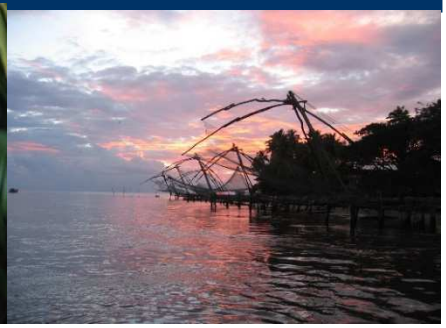

Preference

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22

info@preference.be | www.preference.be

Temples millénaires, merveilles naturelles, épices et saveurs…

Evadez-vous pour un voyage très diversifié dans le décor paradisiaque et envoûtant de l'Inde du Sud ! Un vrai plongeon dans l'exotisme des traditions hindoues, une diversité culturelle, des paysages verdoyants, des temples aux couleurs flamboyantes.

Dans ces superbes régions du Tamil Nadu et Kerala, découvrez les plus beaux temples dont Mahabalipuram en bord de mer ; les grands temples hindouistes de Tanjore, Trichy et Madurai ; les anciens comptoirs au charme colonial que sont Pondichéry et Cochin ; les beaux paysages variés mêlant végétation tropicale, lagunes et cocotiers ; les plantations de thé et jardins d'épices : cardamome, cannelle, curcuma, gingembre et poivre s'en donnent à cœur joie dans ce climat tropical.

Enfin, expérimentez une nuitée sur un « house boat » dans les canaux de la région du Kerala : entrelacs de rivières, lacs et lagunes s'étirant au sein d'une végétation luxuriante dans cette enclave sereine fertile.

Un de nos voyages « coup de cœur » depuis des années !

Les plus de ce voyage :

- **Vols au départ de Bruxelles (via Doha) – taxes incluses avec pour plus de confort, le vol aller sur Chennai, le retour de Cochin**
- **Voyage combinant culture, sites classés UNESCO, nature et détente**
- **Hôtels tout confort et charme, rythme agréable (11 nuits)**
- **Pension complete**
- **Petit groupe**
- **Accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles**
- **Les attentions de La LIBRE**

REDUCTION : Prix préférentiel pour toute inscription avant le 5 JANVIER (-255 €/pers.)

PROGRAMME

BRUXELLES ✈ DOHA ✈ CHENNAI — MARDI 28 FEVRIER

Le matin, envol de Bruxelles à bord de la compagnie aérienne Qatar Airways.
Arrivée à Doha en fin d'après-midi et connexion à destination de Chennai (Madras).
Arrivée dans la nuit, accueil, transfert et installation à l'hôtel Taj Connemara 5*.

CHENNAI — MERCREDI 1ER MARS

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Matinée libre pour vous reposer et vous remettre des fatigues du voyage.

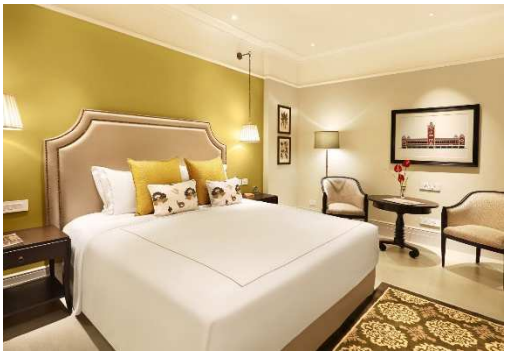

Déjeuner à l'hôtel.

Dans le courant de l'après-midi, **visite panoramique de la ville de Chennai**, capitale de l'état du Tamil Nadu anciennement appelée Madras. Porte de l'Inde du Sud, c'est l'une des quatre grandes cités de l'Inde contemporaine au passé purement britannique.

Dîner et nuitée.

Départ vers **Kanchipuram**, l'une des sept villes saintes de l'hindouisme, consacrées à la fois au culte de Vishnou et de Shiva.

Assoupie sur les vestiges de sa gloire passée, Kanchipuram, l'une des plus anciennes cités de l'Inde du Sud, vous offrira ses dizaines de temples superbes attirant un grand nombre de dévots et dont les noms seuls résonnent déjà de toute la mysticité de l'Inde sacrée.

Découverte des **temples Kailashnatha & Sri Ekambaranathar**.

> Le temple de Kailashnatha est dédié au Dieu Shiva et est le plus vieux de Kanchipuram.
> Sri Ekambaranathar est également dédié au Dieu Shiva mais vénéré ici en tant que Prithvi (la Terre), l'un des cinq éléments constitutifs du monde physique. 540 colonnes forment le temple et chacune est construite à partir d'une pièce unique.

Déjeuner en cours de route. Continuation vers Covelong.

Installation, dîner et logement à l'hôtel Vivanta by Taj Fisherman's Cove 5* (2 nuits).

Départ pour la visite du merveilleux site de **Mahabalipuram** situé sur la côte or et émeraude de Coromandel, là où régna la dynastie des Pallavas au 7e et 8e siècle.

> Outre le port qui lui permit d'exporter sa civilisation vers l'Asie, on y trouve de très beaux temples rupestres, la majestueuse fresque sculptée de la "Descente du Gange" au thème mythologique brahmanique, les Ratas du Sud que sont ces fameux temples chars dépourvus de roues et, dressés sur la grève, le célèbre Temple du Rivage, sommet de l'art Pallava, qui défie les vagues de l'océan et les pluies de la mousson depuis plus de 12 siècles. **Mahabalipuram est sans conteste un des plus beaux sites de l'Inde du Sud.**

Déjeuner en cours de route.

Retour à l'hôtel et fin de journée libre dans ce magnifique hôtel situé au bord de la plage de Covelong.

Dîner et nuit à l'hôtel Vivanta by Taj Fisherman's Cove 5*.

Départ en direction de **Pondichéry,** le plus connu des comptoirs français de l'Inde. Traversée de la campagne du Tamil Nadu à destination de Pondichéry, dont le charme discret et désuet en fait un petit coin de culture Franco-indienne sympathique.

En cours de route, arrêt photo sur le site de l'Ashram **Auroville**, une cité utopique basée sur un rêve de paix et d'harmonie universelles créé en 1968.

Installation et déjeuner à l'hôtel. Après-midi consacrée à la découverte du passé français de près de trois siècles. Tour de ville avec le Consulat, la Place Jeanne d'Arc, les églises, la Croisette, et visite de l'Ashram de Sri Aurobindo.

> L'Ashram de Sri Aurobindo a réellement vu le jour en 1926. Composé à l'origine de quelques bâtiments, il s'est étendu peu à peu dans de multiples directions. Le point central de la communauté reste la maison où la Mère et Sri Aurobindo ont résidé, Rue de la Marine. L'Ashram compte actuellement plus de 2.000 membres, venus de toutes les parties de l'Inde et de l'étranger. Ces membres travaillent à dispenser la pensée de Sri Aurobindo et de la Mère.

Dîner et nuit à l'hôtel Promenade 4*, petit hôtel de charme idéalement situé en front de mer (1 nuit).

Départ de Pondichéry pour une passionnante journée à travers le **Tamil Nadu** à destination de **Tanjore**.

En cours de route, découverte de la cité religieuse shivaïte de **Chidambaram**, sanctuaire de Shiva Nataraja, le "Roi de la Danse" et fleuron de l'architecture dravidienne. Arrêt à Kumbakonam.

Cette ville ancienne située dans le riche delta de la Kaveri au cœur d'une plaine fertile tapissée de rizières, de cocoteraies et de bananeraies, est un centre religieux important, avec ses nombreux temples et son grand pèlerinage.

Découverte du superbe temple de **Gangacholauram**, inscrit au patrimoine mondial de **l'UNESCO**.

Déjeuner en cours de route.

Route vers la prestigieuse cité de **Tanjore**, le grenier à riz de l'Inde du Sud situé dans le riche delta de la Kaveri. Installation, dîner et nuit à l'hôtel Great Trails by GRT (ex-Ideal River View 4* - 1 nuit).

Une partie de la matinée sera consacrée à la visite de **Tanjore** qui renferme l'une des merveilles du pays, le grand temple de **Brihadeeswarar**, la plus ambitieuse réalisation architecturale des Cholas et sans doute son plus beau fleuron grâce à l'extraordinaire minutie des détails – classé UNESCO.

Départ pour **Trichy**, la ville du rocher Sacré, et visite de cette ville du Sud profond de l'Inde religieuse et de l'immense temple de Srirangam.

> C'est un lieu de pèlerinage majeur pour les Hindous, tout spécialement pour les « Vaishnavites ». **C'est l'un des plus importants complexes religieux de toute l'Inde et il est même considéré comme le plus grand temple en activité du monde !** Ses dimensions impressionnantes et ses riches décorations sculptées en font un lieu de visite remarquable.

Déjeuner en cours de route.

Continuation pour **Madurai**, la plus ancienne et très vénérable cité du Tamil Nadu, qui selon la légende, aurait été bénie par quelques gouttes du nectar de la chevelure sacrée de Shiva.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Heritage 5* (2 nuits).

La journée entière sera consacrée à la découverte de **Madurai**.

> Foyer actif et très animé de la culture tamoul, haut lieu de pèlerinage, la ville de Madurai est une des plus anciennes villes de l'Inde. Son histoire commence au 4e siècle avant JC comme grande ville de commerce des épices. Au fil des siècles la ville passa aux mains des Chola, des envahisseurs musulmans, puis les rois hindous et les Nayak et devint le grand centre religieux des Tamouls.

Vous visiterez le **temple Meenakshi**, chef-d'œuvre de l'architecture Vijayanagar consacré à l'épouse de Shiva.

> C'est l'un des temples en activité les plus importants de l'Inde. Le temple est immense, il n'est cependant pas le plus grand, ce privilège restant celui de Srirangam. Comme les autres temples de style dravidien, il est composé de multiples enceintes que l'on traverse par des portails, aussi appelés « gopuram », décorés d'un grand nombre de statues.

Déjeuner à l'hôtel. L'après-midi, découverte du **palais de Tirumalai**.

> Du palais édifié en 1636 par le roi Tirumalai, dans le style indo-musulman de l'époque, il ne subsiste aujourd'hui que le portail, le hall d'entrée et la salle de bal. La cour rectangulaire monumentale (75 mètres de long sur 52 mètres de large) appelée Swargavilasa et le pavillon céleste témoignent de la splendeur passée de cet ensemble.

En soirée, pour ceux qui le souhaitent, possibilité d'assister à la prenante cérémonie du coucher du Dieu Shiva dans le temple Meenakshi.

Dîner et nuit à l'hôtel Heritage 5*.

Départ vers la région du parc national de **Periyar** situé dans la **province du Kerala**.

> C'est l'une des plus belles et des plus paradoxales régions de l'Inde où les multiples nuances de vert s'entremêlent aux parfums suaves des épices, où la mer rivalise avec la montagne et où hindous et chrétiens se rassemblent en toute tolérance.

Installation et déjeuner à l'hôtel, au cœur d'une luxuriante nature.

Après-midi, possibilité de promenade dans la zone du parc national de Periyar. Les épices y poussent en abondance et il possède une extraordinaire réserve ornithologique dont les forêts abritent une faune très variée avec des éléphants sauvages, des gaurs, des sangliers, des cervidés, des léopards, des singes, des écureuils volants…

Dîner et nuit à l'hôtel de charme Spice Village CGH Hearth 4*, qui possède un centre Ayurvédique, situé au cœur d'un agréable jardin (1 nuit).

En soirée, vous aurez l'occasion de découvrir les célèbres **danses « Kathakali ».**

PERIYAR – ALLEPEY (160 KM) – CROISIERE JEUDI 9 MARS

Départ pour **Alleppey** à travers la splendeur des paysages tropicaux de l'Etat du **Kerala** : plantations de thé, ... Un arrêt sera prévu pour découvrir les mille et une senteurs des épices cultivées dans la région : vanille, cannelle, muscade, cardamome, moutarde,… et autre poivre.

Installation à bord des **« house-boats »** et déjeuner à bord.

> **Départ en bateau** afin de découvrir les « Back Waters », une des particularités fascinantes du paysage du Kerala : véritable entrelacs de canaux, de voies d'eau, rivières, lacs et lagunes serpentant à travers les mangroves et tapis de plantes aquatiques, bordés de rizières, cocoteraies et petits villages.

Dîner et nuit à bord des « house-boats » traditionnels (1 nuit).

ALLEPEY - MARARI (25 KM) VENDREDI 10 MARS

Arrivée à Allepey le matin. Débarquement et continuation vers Marari.

Déjeuner et installation à l'hôtel Marari Beach Resort 4*.

Après-midi libre pour profiter des installations de l'hôtel, piscine, spa, massages ayurvédiques, plage, etc…

Marari offre de superbes plages de sable fin, parsemées de palmiers, et des territoires vierges.
Cet environnement relaxant et exotique permettra à chacun de goûter au charme et à l'hospitalité keralans.

Dîner d'adieu et nuit à l'hôtel.

MARARI – COCHIN (60 KM) SAMEDI 11 MARS

Départ à destination de **Cochin**, "Reine de la mer", située entre la mer d'Oman et un estuaire parsemé d'îlots.

> Visite de cette ville qui reflète à la perfection l'éclectisme du Kerala : des ruelles bordées d'anciennes maisons portugaises, la plus ancienne église européenne de l'Inde, une communauté juive,… Cochin est aussi un des plus grands ports de l'Inde.

Déjeuner en ville. Promenade dans les rues et venelles sinueuses bordées de charmantes maisons portugaises datant de plus de 500 ans où flottent les parfums de gingembre et de cannelle, témoins du passé prospère de ce **comptoir sur la route des épices et de la soie**.

Visite des filets des pêcheurs chinois, de l'église St Francis et du palais Mattancherry.

> Le système compliqué de poulies et de balanciers des filets de pêche chinois tendus sur le bord de l'eau est une des grandes attractions de Cochin. Ils ont été introduits par un marchand chinois en visite auprès du Maharadja et témoignent encore aujourd'hui de l'histoire du Kerala et de ses échanges avec des civilisations lointaines.

L'église Saint Francis de Fort Cochin fut édifiée, en 1503, par des moines franciscains. A l'origine en bois, l'église fut reconstruite en pierre vers le milieu du 16e siècle. Mort à Cochin en 1524, Vasco de Gama fut inhumé dans l'église pendant 14 ans, avant que sa dépouille ne soit ramenée au Portugal. Son tombeau y est encore visible.

Le palais de Mattancherry fut édifié par les Portugais en 1555 et fut offert aux « rajas » de Cochin. Le nom de « palais hollandais » lui fut donné à la suite des rénovations effectuées par les Hollandais. L'édifice quadrangulaire de deux étages est construit autour d'une cour abritant un Temple hindou dont le hall central du premier étage servait de salle de couronnement aux rajas.

En fin de journée, installation à l'hôtel Flora 4* situé près de l'aéroport. Dîner à l'hôtel.

Chambres à disposition pour vous rafraîchir et vous reposer avant le départ.

En fin de soirée, transfert à l'aéroport pour les formalités d'enregistrement.

COCHIN ✈ DOHA ✈ BRUXELLES — DIMANCHE 12 MARS

Envol vers Doha (transit) et connexion vers Bruxelles.
Arrivée à Bruxelles en début d'après-midi et fin de votre séjour.

NAMASTE !

REMARQUES IMPORTANTES :

- POUR PARTICIPER À CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS APRÈS LA DATE DE RETOUR.** POUR LES AUTRES NATIONALITÉS, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.
- UN VISA SERA ÉGALEMENT NÉCESSAIRE POUR SE RENDRE EN INDE (*FORMALITÉS SUIVRONT – OBTENTION SUR INTERNET 50$ - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LES AUTORITES*).
- AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À CE VOYAGE. N'HÉSITEZ CEPENDANT PAS À CONTACTER VOTRE MÉDECIN POUR CONNAÎTRE SES ÉVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES.
- L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ÊTRE MODIFIÉ SI BESOIN ET ADAPTÉ EN FONCTION DES NORMES EN VIGUEUR AU MOMENT DU VOYAGE POUR LE BON DÉROULEMENT DE CELUI-CI, EN FONCTION DES RESTRICTIONS ÉVENTUELLES, DES CONSEILS DU GUIDE, DES ALÉAS DU TRAFIC, ETC…
- LES PHOTOS SONT PRESENTEES A TITRE ILLUSTRATIF ET SONT NON CONTRACTUELLES.

CARTOGRAPHIE

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 12 PARTICIPANTS.

PRIX REDUIT pour toute inscription jusqu'au 5 janvier 2023 (- 255 €/personne) :
Le prix par personne en chambre double : **4.495 €**
Le supplément single est de : **1.050 €**

PRIX NORMAL – inscription après le 05/01/2023 - sous réserve de disponibilités :
Le prix par personne en chambre double : **4.750 €**
Le supplément single est de : **1.050 €**

CE PRIX COMPREND :

- Les vols internationaux au départ de Bruxelles avec la compagnie Quatar Airways (vol aller sur Chennai / vol retour de Cochin) et les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications par les compagnies aériennes)
- Le logement dans les hôtels de charme, 4* et 5* mentionnés (ou similaires - normes locales)
- Le logement à bord d'un « House-boat » - 1 nuit
- La chambre à disposition dès l'arrivée dans la nuit à Chennai « early check-in »
- La chambre à disposition pour vous reposer et vous rafraîchir à Cochin avant le départ
- Les transferts et les transports en autocar DELUXE climatisé
- Le circuit en pension complète
- Les visites, excursions et surprises prévues au programme et le droit d'entrée sur les sites
- Les services d'un guide local parlant français pour l'ensemble du circuit
- L'accompagnement professionnel La Libre / Preference de Bruxelles à Bruxelles
- La TVA d'application
- La prime du fonds de Garantie
- Les attentions de La Libre
- Les taxes et services locaux

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les frais de visa *(obtenu sur internet – +/- 50 $ - sous réserve de modification par les autorités)*
- Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles.
- Les assurances (annulation, assistance, bagages).
- Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique,…) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires (aucune restriction covid à l'heure actuelle).

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs, taux de change et TVA en date du 10/12/2022

INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT : INDE DU SUD - du 28 février au 12 mars 2023
La Libre Evasion

A RENVOYER CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (LIC. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

N° POSTAL : ..... LOCALITE : .....

TELEPHONE : ..... GSM : ..... FAX : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

RÉSERVE ..... PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE À 1 LIT ☐ DOUBLE À 2 LITS ☐ DOUBLE À PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*

PRIX : ☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 5 JANVIER 2023 : 4.495 €**

☐ APD 06/01, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **4.750 €**

☐ LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **1.050 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 28 JANVIER 2023.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

RÉFÉRENCE : INDE DU SUD VLL D.3670

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À ..... , LE .....

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES
DE VOYAGES A FORFAIT DE
TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A –
PREFERENCE

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.
En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :
Jusqu'à 90 jours avant le départ :30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.
En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.
Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judicaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

GARANTIE • FONDS • DE GARANTIE
GFG
REIZEN • VOYAGES

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652 01/07/2018